

MAIRES ET PRÉSIDENTS DE COMMUNAUTÉS FRANCE DE

Spécial 87^e Congrès



Retrouvez
tous les travaux du
87^e Congrès AMF
dès décembre 2004 dans
Maires de France.
Pour vous abonner, rendez-
vous sur le stand de
l'AMF, hall 4

Mercredi 17 novembre 2004 ■ n°2

Ouverture des travaux

Le 87^e Congrès des maires et des présidents de communautés s'est ouvert hier devant près de 6 400 congressistes. À l'ordre du jour, pour la troisième année consécutive, la décentralisation. Sans oublier les services publics.

Décentralisation : l'inquiétude persiste

C'est sous le signe de la méfiance et de l'inquiétude qu'a démarré le 87^e Congrès des maires sur le thème « Quels moyens pour quelle décentralisation ? » Évoquant les principes désormais inscrits dans la loi constitutionnelle, le président de l'AMF Daniel Hoeffel a relayé auprès du Premier ministre les doutes des élus « quant à la volonté et la possibilité à tous les niveaux de respecter la lettre et l'esprit des dispositions adoptées et de veiller à la cohérence des politiques mises en œuvre. » Inquiétude mais aussi colère, brutalité, mépris. Quelques heures auparavant, lors d'un débat sur les services publics, les maires avaient trouvé des mots encore plus

forts pour dire leur exaspération ou leur lassitude de voir tant de fermetures de services publics décidées sans aucune concertation. Face à cette « amertume », le Premier ministre les aura-t-il rassurés ? En tout cas, il leur a annoncé la mise en place d'une conférence nationale des services publics en milieu rural.

Mais cette première journée du congrès était aussi la dernière pour Daniel Hoeffel en qualité de président de l'AMF. Pour le travail accompli, pour son courage à défendre le point de vue de l'AMF, tour à tour MM. Charasse, Laignel, Delanoë lui ont rendu un hommage convivial. Et à deux reprises la salle s'est levée pour une longue ovation. ■

Intervention

DANIEL HOEFFEL

« Pas d'allergie aux réformes à condition d'y être associé »

Attendu, le discours de Daniel Hoeffel a logiquement porté sur la décentralisation et sur ses conséquences pour les maires qui « ont le sentiment, voire la certitude qu'il s'agit d'un processus inachevé et incertain ». Si les « maires ne doutent pas de l'utilité et de la nécessité de la décentralisation », ils sont en

vanche « inquiets » quant à l'application des dispositions adoptées. « Aussi est-il indispensable, à ses yeux, de veiller à ce que la concrétisation des différentes étapes de l'acte II de la décentralisation soit marquée du sceau de la concertation et de la confiance » entre les élus et le gouvernement. Et que « soient évitées les décisions unilatérales », générant

Programme du mercredi 17 novembre

- 8h00-14h30 Vote sur le rapport d'activité et l'élection du président de l'AMF, du bureau et du comité directeur
- 9h30 Intervention du président du Sénat
- 9h30-12h30 Débats simultanés : **Auditorium**. Taxe professionnelle ● **Salle 42**. École ● **Salle Europe**. La lutte contre l'effet de serre ● 10h00-12h00 ● **Salle 41**. Marchés publics
- 14h30-17h30 Débats simultanés ● **Auditorium**. Intercommunalité ● **Salle 42**. Environnement ● **Salle 41**. Administration électronique ● **Salon**. Télévisions locales
- **Salle Europe**. Tourisme
- 16h30-19h00 Vote : 2^e tour éventuel pour l'élection du président de l'AMF

incertitudes et incompréhension. « Les maires ne sont pas allergiques aux réformes à condition qu'ils y soient associés », a alors lancé le président de l'AMF en s'adressant au Premier ministre déjà présent dans la salle.

Daniel Hoeffel a ensuite évoqué les principes auxquels les élus doivent se montrer attentifs. Celui de l'autonomie financière tout d'abord que les « annonces unilatérales sur la réforme de la taxe professionnelle et sur la suppression de la taxe sur le foncier non bâti sont de nature à remettre en cause » si les élus « n'y prennent garde ». L'occasion pour Daniel Hoeffel de souligner au passage les « risques » pris pour défendre cette notion au Sénat.

Deuxième principe, celui de la péréquation qui ne peut se résumer à la réforme de la dotation globale de fonctionnement. « Une vision plus globale et plus ambitieuse doit être recherchée. Pourquoi ne pas l'envisager à partir de la loi d'aménagement du →

→ territoire de 1995, qui donnait une définition claire d'une péréquation étalée sur quinze ans, jamais mise en œuvre mais toujours en vigueur », a-t-il proposé sous les applaudissements.

Après avoir évoqué les nombreuses questions suscitées par les projets de loi sur les territoires ruraux et sur la cohésion sociale, Daniel Hoeffel a demandé qu'il soit " enfin possible de voir plus clairement qui fait quoi ". Et de rappeler le rôle joué par l'AMF dans les débats parlementaires afin d'obtenir " que soit reconnue et affirmée la vocation des communes et de leurs groupements à exercer à égalité de droit avec la ré-

gion et le département les responsabilités exercées localement. " L'AMF ne pouvait que s'intéresser également à l'évolution des services publics, et tout particulièrement dans les zones rurales. " Il est urgent d'emprunter une autre démarche que celle consistant à gérer au coup par coup les conséquences de la réorganisation et du redéploiement de tel ou tel service public ", a déclaré le président en demandant au Premier ministre de " réunir tous les acteurs publics pour engager une réflexion nationale sur les objectifs à atteindre et les moyens d'y parvenir ". Une demande satisfaite oralement quelques instants plus tard par Jean-Pierre Raffarin. ■

Intervention

JEAN - PIERRE RAFFARIN

« L'État et les collectivités sont partenaires »

C'est accompagné d'une dizaine de membres de son gouvernement que le Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, est intervenu devant les maires. Une présence à la hauteur des inquiétudes ressenties particulièrement en zones rurales. D'abord, le chef du gouvernement a martelé que la commune est le premier échelon d'administration publique et qu'il a toujours refusé l'élection des présidents d'intercommunalité au suffrage universel. Ensuite, il a abordé la réforme de la fiscalité locale dont le " préalable passe par une normalisation de la relation financière entre l'État et les collectivités territoriales. " Et de citer deux chantiers : la suppression de la taxe professionnelle, " un impôt idiot qui pénalise l'investissement et l'emploi " mais dont " le remplacement ne se fera pas avec un impôt national à taux unique sur l'ensemble du territoire " ; la taxe foncière sur les propriétés non bâties " dont la réforme ne se fera pas tant qu'une meilleure solution n'aura pas été trouvée afin de ne pas porter un coup à la ruralité. " Puis le Premier ministre a rappelé que la péréquation est un principe constitutionnel depuis 2003, que le budget 2004 réforme, dans un sens favorable aux communes, la dotation globale de fonctionnement et que la loi de finances pour 2005 renforcera la dotation de solidarité ur-

baine et la dotation de solidarité rurale. Enfin, il a évoqué les services publics en milieu rural, en prenant l'engagement " de créer rapidement une conférence nationale pour préparer des états généraux des communes rurales. " Mais il a aussi tenu à rappeler que les entreprises publiques - dont La Poste - sont soumises à la concurrence au sein de l'Union européenne. Si cette donnée n'excuse pas le manque de concertation, elle légitime une réorganisation, a-

BERTRAND DELANOË

maire de Paris

Après avoir dit son plaisir renouvelé de les accueillir dans la capitale, Bertrand Delanoë a remercié ses collègues maires de « s'être appropriés la candidature de Paris » pour l'organisation des Jeux Olympiques de 2012. Sous les applaudissements chaleureux de la salle, il a évoqué ses espoirs : « La candidature de Paris, de la France, c'est une invitation au monde à offrir un dossier performant, sérieux, pour organiser ce que nous voudrions être des jeux solidaires, des jeux éthiques, des jeux écologiques, des jeux dédiés aux valeurs du sport, des valeurs qui organisent la compétition dans un climat fraternel... L'accueil des Jeux Olympiques en 2012 en France serait un atout formidable en termes d'investissement, de création d'emplois, d'aménagements. Et cela ne concerne pas que Paris. Je veux saluer les autres collectivités qui accueilleraient un certain nombre d'épreuves : La Rochelle bien sûr mais aussi Marseille, Lens, Nantes, Lyon et tant d'autres dans les Yvelines, dans les Hauts-de-Seine et en Seine-Saint-Denis évidemment. »

t-il plaidé. Plus largement sur le maintien des services publics, Jean-Pierre Raffarin a précisé que " les préfets étaient capables de mobiliser des lignes budgétaires " pour aider les communes. D'ailleurs, il a aussi déclaré : " Lorsqu'une administration demandera une étude à une commune, elle devra participer à son financement. " Un moyen de préciser que " l'État et les collectivités territoriales sont partenaires ". ■

Rapport financier et rapport d'activité

Le trésorier Michel Charasse et le secrétaire général de l'AMF André Laignel ont présenté en assemblée générale le rapport financier et le rapport d'activité de l'association.

Des avancées et des « surprises »

Chargé de faire adopter le rapport financier annuel de l'AMF - ce qui fut fait à l'unanimité -, Michel Charasse a indiqué que la trésorerie de l'association était saine. Ceci grâce à un effort sur les charges d'exploitation, par le biais notamment d'un contrôle des contrats avec les fournisseurs et les prestataires de service et de la mise en place

d'une comptabilité de gestion. Cette situation, a-t-il noté, « nous a permis de faire face à nos projets, par exemple l'implantation d'un bureau à Bruxelles, et elle nous autorise à envisager l'avenir avec sérénité ».

Le secrétaire général, André Laignel, a lui, présenté l'activité de l'AMF au cours de l'année écoulée. « Un immense travail a été accompli » par les commissions et

groupes de travail (Europe, social, environnement, territoires ruraux, intercommunalité...) et diverses avancées ont pu être enregistrées, par exemple sur les droits de reprographie ou les négociations avec Éco-Emballages même si celles-ci ne sont pas totalement satisfaisantes aux yeux de tous. Mais, a-t-il poursuivi, si l'année a été chargée en textes - auto-

nomie financière, décentralisation, développement rural -, elle l'a été aussi « *en surprises* » : ainsi l'annonce sans concertation de la suppression de la taxe professionnelle peu après que le Premier ministre ait présenté devant le Congrès de 2002 sa conception de la décentralisation, puis, plus récemment, celle du foncier non bâti.

Les maires, a-t-il conclu, demandent un dialogue préalable, des moyens à la hauteur et de la considération. Pas tant pour eux que pour la démocratie.

Enfin, il a rendu hommage à Daniel Hoeffel disant sa fierté et son bonheur d'avoir travaillé avec lui. Il a salué en lui « *l'homme de dialogue et d'action, de conviction et de droiture et le président courageux* ». ■

Séance rurale

Comment concilier des ressources budgétaires modestes avec des ambitions sociales et culturelles ?

Des équilibres à trouver

Bien qu'écourté afin de laisser place à l'actualité sur les services publics, le débat sur les politiques sociales et culturelles en milieu rural a démontré le souci des maires à satisfaire aux attentes de services, nouveaux ou étendus, en référence au monde urbain, mais la complexité à y répondre compte tenu de leurs moyens limités... alors même que les spécificités de leur territoire induisent souvent des coûts supplémentaires.

" *De nouvelles populations s'installent. C'est une chance de renouveau* ", a lancé Paul Durieu, rapporteur de la Commission des communes et des territoires ruraux de l'AMF.

Changement des modes de vie, travail des femmes, évolution des structures familiales..., autant de données nouvelles soulignées. Face à la recomposition des territoires (les travailleurs agricoles ne représentent plus que 20% des actifs), le défi pour les élus est de maintenir l'attractivité de leurs communes tant pour ces nouveaux venus que pour l'ensemble des habitants.

" *Les familles souhaitent tout trouver dans les 20 km ou la demi-heure autour de chez elles* ", pointait Thierry Damien, représentant de l'association Familles rurales. Sur le terrain, cela se traduit par une évolution forte des attentes en matière sociale : développement des systèmes de garde de la petite enfance, d'activités périscolaires, d'animation pour les jeunes, de services à domicile pour les personnes âgées, etc. " *S'il est impossible de créer une crèche dans chaque village, il faut trouver des formules*

plus souples ", relançait Jeannette Gros qui plaçait la garde des enfants comme le point sensible numéro un, tant en raison de l'augmentation du travail féminin que de la difficulté à faire garder les enfants par les grands-parents, ceux-ci ayant de plus en plus à s'occuper de leurs propres parents...

" *Le service public en matière sociale et culturelle dépend des responsabilités mais aussi des possibilités* ", a cependant insisté Paul Durieu. Autrement dit, la volonté est là mais les budgets sont modestes et " *la culture fait toujours un peu peur* ". Constat positif, les initiatives locales se multiplient : spectacles itinérants, concerts, théâtres, cinémas, bibliothèques devenant de véritables centres culturels, fêtes, festivals. Il reste aujourd'hui à les inscrire de façon durable.

Que ce soit sur le plan culturel ou social, les communes ne peuvent tout toutes seules, même en intercommunalité, ont acquiescé les intervenants. Le partenariat avec le secteur associatif était notamment mis en exergue. Au delà de l'aspect pécuniaire, une autre dimension était avancée par Thierry Damien pour encourager à cette complémentarité d'action. " *Il y a une montée de l'individualisme et des attitudes consuméristes. Associations et collectivités doivent faire front, résister à la demande de plus de services en faisant valoir une autre démarche, d'implication et de responsabilisation des gens* ", expliquait-il, applaudi.

Le partenariat était également mis en avant pour mieux appréhender un phénomène émergent, l'installation de ménages en difficulté, attirés par l'image de

" petit paradis " de la campagne. " *Il faut aller vers ces personnes en quête de reconnaissance, de liens, de sourires* ", appelait René-Denis Valverde, représentant la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale, qui soulignait la volonté de ces associations à s'investir dans la lutte contre l'exclusion en milieu rural, encore trop méconnue comme l'admettait Nelly Olin.

Autre forme de partenariat cité dans le champ culturel, la mise en réseau de communes rurales dans le cadre de la Fédération nationale des collectivités pour la culture.

Conscients que les politiques sociales et culturelles renforcent l'attrait des territoires ruraux, les maires veulent poursuivre leurs efforts dans ces domaines. Mais ils demandent à l'État un effort similaire pour maintenir des services publics. ■

NELLY OLIN

ministre déléguée à l'Exclusion, à l'égalité des chances et à l'intégration

" **L**a pauvreté en milieu rural et l'exclusion sociale qui en découle sont des réalités silencieuses ", remarquait Nelly Olin, évoquant le souci de son ministère de s'investir davantage sur ce sujet. " *La campagne a toujours été un terrain où l'entraide s'est exprimée. Nous devons nous en inspirer* ", pointait-elle. Elle ne manquait surtout pas d'évoquer les difficultés particulières à affronter en milieu rural : " *la question du regard de l'autre* ", " *le taux de pauvreté du monde agricole supérieur à la moyenne nationale* ", " *l'exode des difficultés urbaines* " ou encore les problèmes de mobilité. Appelant à l'ingéniosité pour apporter des réponses, la ministre a annoncé la constitution d'un groupe de travail auquel l'AMF sera invitée à participer. Celui-ci sera chargé d'identifier les thématiques prioritaires et de formuler des propositions qui alimenteront le prochain Comité interministériel de lutte contre les exclusions, d'ici à l'été 2005.

Table ronde services publics

Plus que certaines évolutions, les maires ruraux refusent de se voir imposer des changements brutaux. À ce titre, ils souhaitent sensibiliser et responsabiliser directement l'État et s'organisent donc en conséquence.

Le manque de concertation a fait réagir les maires

Contrairement au programme initial, la table ronde de la séance dédiée aux maires ruraux n'a pas porté sur l'exclusion sociale mais sur le maintien des services publics en général. Un changement de thème lié à l'actualité et, plus particulièrement, à la démission remise par 268 élus - dont 23 maires - au préfet de la Creuse pour protester contre la fermeture de perceptions. C'est sur ce point que les travaux ont débuté avec les explications de Michel Vernier, président de l'Association des maires de la Creuse : "Nous avons utilisé l'arme ultime face à la fermeture de cinq perceptions décidée sans aucune concertation. En fait, plus que le fond, c'est la forme qui est à l'origine de notre colère. Les services fiscaux nous ont réunis après que la décision ait été prise." Et d'ajouter : "Les élus ne supportent plus la mise en place d'une logique de rentabilité des services publics qui met en cause le développement des territoires et leur attractivité." En plus, comme l'ont dénoncé les intervenants, la péréquation est loin d'être satisfaisante. Ce sont souvent les communes les plus en difficultés financières qui doivent investir pour le maintien des services publics sur leurs territoires.

Reste, comme l'a rappelé Bruno Rojouan, président de l'Association départementale des maires de l'Allier, que "les maires sont capables de comprendre les évolutions." Ce qu'ils veulent, c'est une véritable concertation. Pour Gérard Delfau, président de l'Association Promouvoir les services publics, la solution la plus efficace passe par "une table ronde organisée directement à Matignon pour décider ce que l'on veut

faire de tous les services publics dans les territoires ruraux". Ce qui implique de réfléchir à une politique globale de maintien des services publics, pour éviter d'être victimes de "la politique du salami" décrite par Gérard Pelletier, président de l'Association des maires ruraux de France : "Les services publics sont avalés tranche par tranche car le morceau entier ne passerait pas". D'ailleurs, c'est à travers l'union des associations de maires, telle qu'elle existe au sein de la structure conduite par Gérard Delfau, que les élus seront le mieux entendus des pouvoirs publics. Une force qui pourrait aussi intervenir en faveur d'autres services comme l'accès au haut débit et le maintien de certaines professions, notamment les médecins et les pharmaciens. Pour les intervenants, la crainte est que la suppression progressive des services publics en zones rurales n'anticipe la disparition pure et simple des communes les plus fragiles.

Intervention

JEAN - LOUIS BORLOO

« Pas de transfert de charges mais des moyens supplémentaires »

Intervenant à la fin de la table ronde consacrée aux services publics, Jean-Louis Borloo, ministre de l'Emploi, du travail et de la cohésion sociale, était venu parler de son plan national de cohésion sociale. Il a été nourri "des souvenirs d'un maire confronté pendant deux mandats successifs à des situations insupportables", a déclaré l'ancien maire de Valenciennes qui a donc souhaité, une fois ministre, "mettre à disposition des élus locaux les moyens supplémentaires" qui lui avaient alors fait défaut. Le ministre s'est ensuite lancé dans une succession de chiffres destinés à rappeler aux congressistes les efforts consentis par le gouvernement en matière de cohésion sociale. Dans le domaine de l'emploi, il a rappelé que la création des futures maisons de l'emploi serait aidée à hauteur de 350 millions d'euros tandis que l'aide de l'État pour celle des contrats d'avenir devrait atteindre 1,2 milliard d'euros chaque année. Le logement, qu'il s'agisse de produire des logements sociaux, de réhabili-

tation ou d'accession à la propriété, sera lui aussi aidé, comme l'a souligné une nouvelle fois le ministre avant d'annoncer la création d'un "chèque de confiance" valable cinq ans à destination des élus locaux menant des actions de soutien à l'enfance. "Il s'agit de mettre à leur disposition dans les 750 zones urbaines sensibles une enveloppe de 500 000 euros par an totalement libre d'affectation", a-t-il expliqué. Une somme qui pourra être utilisée aussi bien pour le soutien scolaire que pour aider une famille à déménager si le bien de l'enfant l'exige. ■

PROGRAMME DU JEUDI 18 NOVEMBRE

- 8h00-12h30 Suite du 2^e tour éventuel pour l'élection du président de l'AMF
- 9h30-12h30 Débats simultanés : Les concours financiers de l'État, **Auditorium** ; Le recrutement et la formation des agents territoriaux, **salle 42** ; Cohésion sociale, **salle Europe**
- 14h30-15h30 **Auditorium** Table ronde sur « La prévention de la délinquance »
- 15h30 Projet de résolution générale
- 16h00 Intervention du ministre de l'Intérieur
- 17h00 Clôture du congrès
- 17h30 **Espace Restauration, Hall 4** Réception de l'AMF

N° SPÉCIAL 87^e CONGRÈS
DE LA LETTRE DES MAIRES DE FRANCE
41, quai d'Orsay, 75343 Paris cedex 07
Tél. 01 44 18 14 14. Fax 01 44 18 14 16.

Directeur de la publication : François LEONELLI -
Directeur adjoint de la publication : Gérard MASSON -
Rédactrice en chef : Marie-Thérèse POITEVIN -
Éditeur : Carine COLLARD -
Rédaction : Maires de France et départements AMF -
Mise en page : Maires de France.